

# 12 ÈME FOIRE À LA BROCANTE

VIDE – GRENIERS

DIMANCHE 22 JUILLET 2018

De 7h00 à 18h00

**ENTRÉE VISITEURS GRATUITE**

Bulletin d'inscription à retourner obligatoirement à

JEAN-JACQUES DAMOY 575 RUE DU FIEZEN 29560 LANDÉVENNEC accompagné  
d'un chèque libellé à l'ordre de L'AMICALE DE L'AULNE

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Tel \_\_\_\_\_ N° RC (professionnels) \_\_\_\_\_  
Adresse mail \_\_\_\_\_  
N° carte d'identité \_\_\_\_\_  
Délivrée le \_\_\_\_\_ Par \_\_\_\_\_

Emplacements extérieurs : 15€00 les 5 mètres linéaires, étals non fournis.

Comme l'année passée un café de bienvenue est offert.

Nombre d'emplacements : \_\_\_\_\_ x 15€00 = \_\_\_\_\_ Euros

**Renseignements 02 98 86 14 01**

Règlement de la brocante au verso

IPNS

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

# 12 ÈME FOIRE À LA BROCANTE

VIDE – GRENIERS

DIMANCHE 22 JUILLET 2018

De 7h00 à 18h00

**ENTRÉE VISITEURS GRATUITE**

Bulletin d'inscription à retourner obligatoirement à

JEAN-JACQUES DAMOY 575 RUE DU FIEZEN 29560 LANDÉVENNEC accompagné  
d'un chèque libellé à l'ordre de L'AMICALE DE L'AULNE

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Tel \_\_\_\_\_ N° RC (professionnels) \_\_\_\_\_  
Adresse mail \_\_\_\_\_  
N° carte d'identité \_\_\_\_\_  
Délivrée le \_\_\_\_\_ Par \_\_\_\_\_

Emplacements extérieurs : 15€00 les 5 mètres linéaires, étals non fournis.

Comme l'année passée un café de bienvenue est offert.

Nombre d'emplacements : \_\_\_\_\_ x 15€00 = \_\_\_\_\_ Euros

**Renseignements 02 98 86 14 01**

Règlement de la brocante au verso

IPNS

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

1°) La brocante, vide-greniers est ouverte à tous :

Professionnels, particuliers ou associations

2°) Installation entre 6h30 et 7h00 au port de LANDÉVENNEC et rue Saint GUÉNOLÉ

3°) Début des ventes au public à partir de 8h00 jusqu'à 18h00

4°) La réservation des stands est effective à réception de cet imprimé **et** du règlement par chèque libellé à l'ordre de L'AMICALE DE L'AULNE

5°) Petite restauration – Buvette

6°) Les vendeurs sont responsables des objets déballés et ne peuvent en aucun cas se retourner contre les organisateurs en cas de perte, de vol ou de casse de leurs marchandises.

**L'AMICALE DE L'AULNE décline toute responsabilité à ce sujet**

**Merci de votre compréhension.**

#### **OBLIGATION**

##### **d'engagement à participations pour les non professionnels**

Je soussigné \_\_\_\_\_ m'engage à ne pas participer à plus de deux brocantes ou vide-greniers durant l'année 2017.

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature obligatoire

N'oubliez pas de laisser l'emplacement comme vous l'avez trouvé.

1°) La brocante, vide-greniers est ouverte à tous :

Professionnels, particuliers ou associations

2°) Installation entre 6h30 et 7h00 au port de LANDÉVENNEC et rue Saint GUÉNOLÉ

3°) Début des ventes au public à partir de 8h00 jusqu'à 18h00

4°) La réservation des stands est effective à réception de cet imprimé **et** du règlement par chèque libellé à l'ordre de L'AMICALE DE L'AULNE

5°) Petite restauration – Buvette

6°) Les vendeurs sont responsables des objets déballés et ne peuvent en aucun cas se retourner contre les organisateurs en cas de perte, de vol ou de casse de leurs marchandises.

**L'AMICALE DE L'AULNE décline toute responsabilité à ce sujet**

**Merci de votre compréhension.**

#### **OBLIGATION**

##### **d'engagement à participations pour les non professionnels**

Je soussigné \_\_\_\_\_ m'engage à ne pas participer à plus de deux brocantes ou vide-greniers durant l'année 2017.

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature obligatoire

N'oubliez pas de laisser l'emplacement comme vous l'avez trouvé.